

4e dimanche après la Trinité Dimanche
1er juillet 2007
La communauté des pécheurs
Jean 8,3-11

Frères et soeurs en Jésus-Christ,

Nous venons d'écouter l'un des récits les plus poignants du Nouveau Testament. Il n'apparaît dans les manuscrits de l'évangile de Jean qu'à partir du 3e siècle, mais on sait qu'il est bien plus ancien. En parfaite harmonie avec le message de l'Evangile dans son ensemble, il illustre à merveille la Bonne Nouvelle de la miséricorde et de la grâce divines dont témoignent toutes les paroles, tous les actes de Jésus de Nazareth. Prêtons donc attention à ce que ce récit voudrait nous apprendre au sujet de Jésus et de nous-mêmes.

Un groupe de scribes et de pharisiens, poussant devant eux une femme qui vient d'être surprise en flagrant délit d'adultère, interpelle Jésus qui est en train d'enseigner dans l'enceinte du temple de Jérusalem. L'accusée est certainement consciente qu'à moins d'un miracle fort improbable elle a son avenir derrière elle. Car la loi juive ne badine pas avec les prescriptions morales. Le délit d'adultère doit être sanctionné sans pitié. Une épouse ou même une fiancée trouvée infidèle est passible de la peine de mort par lapidation, sans autre forme de procès. Pour les représentants de la loi, le cas de cette pécheresse se présente fort à propos. Il va leur permettre, ils en sont convaincus, de prendre au piège ce rabbi de Nazareth qui attire les foules et dont la popularité grandissante porte atteinte à leur propre autorité. Ils sont loin d'imaginer, bien sûr, que la confrontation dont ils prennent l'initiative sera pour Jésus une belle occasion, non pas de s'opposer à la loi de Moïse, mais de mettre en lumière l'incontestable supériorité de l'Evangile sur leur religiosité étroitement légaliste. Groupés autour de l'accusée, les gardiens de la loi apostrophent donc Jésus en disant: "Selon la loi de Moïse, femme comme celle-ci, une surprise en adultère, doit être tuée à coups de pierres. Et toi, que dis-tu ?" La balle est dans le camp de Jésus. Va-t-il prendre la défense de la pécheresse ? Cela reviendrait pour lui à signer sa propre condamnation! Se rangera-t-il du côté de la loi, livrant par là même l'accusée à une mort certaine ? Ce faisant, il se mettrait en contradiction avec son propre enseignement, avec son message d'amour et de miséricorde. Et du même coup, il perdrait tout crédit auprès de ceux dont il a gagné la sympathie et cristallisé les espérances. Le piège est bien conçu. Toute dérobade, toute échappatoire paraissent exclues. Quelle va être la réponse de Jésus ? Comment va-t-il s'en sortir ?

Tout d'abord il ne dit rien du tout. Il se baisse et se met à tracer du doigt des traits sur le sol. Que peut-il bien écrire ? Personne ne le saura jamais, malgré toutes les hypothèses théologiques ou psychologiques qui ont pu être faites à ce sujet. Momentanément interloqués, les légistes n'en continuent pas moins à presser Jésus de répondre à leur question. Finalement, le maître se redresse et, au milieu du silence qui s'est installé sur le groupe, il articule cette phrase qui tombe comme un verdict excluant toute contestation: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Autrement dit: Allez-y. Prononcez la condamnation prévue par la Loi, et exécutez la sentence! Mais attention: il y a un ordre à respecter. Que celui qui n'a jamais péché commence, et surtout pas un autre! Jésus ne joue pas au juge. Il laisse aux défenseurs de la loi et de l'ordre public le soin d'assumer jusqu'au bout leur responsabilité. Mais il les place devant leur propre conscience. Il assigne à chacun individuellement sa place au milieu du cercle où se tient l'accusée, tremblante ou résignée. Et pour donner à ses interlocuteurs le temps de réfléchir, de faire leur examen de conscience, Jésus se baisse à nouveau et se remet à écrire sur la terre. Un temps s'écoule. Nous n'en savons pas la durée. Aucune importance. L'important, c'est qu'au bout d'un moment, le silence est rompu. Non par quelque protestation plus ou moins exacerbée, mais par le bruit feutré de pas qui s'éloignent: furtivement, les accusateurs de la pécheresse "se retirèrent un à un, à commencer par les plus âgés". Pourquoi les vieux d'abord ? Est-ce parce qu'ils possèdent la plus grande sagesse? Ou parce qu'ils ont eu le temps d'accumuler des péchés en plus grand nombre? Peu importe. Notre rôle à nous n'est pas de jouer aux arbitres ou aux psychologues. Car, jeunes ou vieux, nous sommes nous-mêmes concernés. Tous, sans exception! En effet, ce qui est en cause ici, ce n'est pas le seul péché d'adultère, ce ne sont pas nos seules transgressions du 6e commandement, mais tous nos manquements à la volonté divine, et plus particulièrement à nos devoirs envers notre prochain. En nous amenant à faire retour sur nous-mêmes et sur notre passé, Jésus nous oblige à

nous découvrir en tant que pécheurs. Certes, nous excellons à dénoncer les fautes d'autrui et à cacher les nôtres, y compris à nous-mêmes. Mais il en est un qui sonde les coeurs et qui sait aussi nous faire prendre conscience de choses que nous croyions ensevelies à tout jamais dans les catacombes de l'oubli.

Alors, qu'allons-nous faire? Prendrons- nous, malgré tout, le relais des scribes et des pharisiens ? Ramasserons-nous, nous, toi ou moi, la première pierre pour la jeter à notre prochain qui a failli ? La question nous est posée. A chacun d'y apporter sa réponse.

/A Jérusalem, dans la cour du Temple, la femme est restée seule face à Jésus. Ses accusateurs sont tous partis. Mais que va faire le maître ? Jésus ne bagatellise ni ne relativise la faute grave dont cette femme s'est rendue coupable. Il ne ferme pas les yeux sur le péché, comme nous avons trop souvent tendance à le faire, non seulement pour nos propres manquements, mais aussi pour les fautes de ceux qui nous sont proches. Jésus condamne le péché, quel qu'il soit; mais il n'écrase pas le pécheur. C'est ce qui lui fait dire à la femme adultère, après lui avoir fait constater que ses accusateurs sont tous partis sans l'avoir condamnée: "Moi non plus, je ne te condamne pas; va, et désormais ne pêche plus." Ces paroles ont-le-pouvoir de faire renaître la pécheresse à l'espérance. Elles ouvrent devant elle un avenir nouveau. Tout le pardon de Dieu est inclus dans cet envoi: "Va, et désormais ne pêche plus." Ce pardon n'est pas soumis à condition. Il n'a pas de préalable, mais il appelle une suite. Le chemin tout neuf que Jésus ouvre devant celui ou celle à qui Il pardonne, n'est pas celui de la facilité. C'est le chemin de la lutte contre le péché, du combat spirituel. Mais dans ce combat, le Christ ne nous abandonne pas à nous-mêmes. Au verset qui suit immédiatement notre texte de prédication, il nous donne à tous, et ce sera là notre conclusion, cette parole et cette promesse infiniment reconfortante: "Je suis la lumière du monde. Celui qui vient à ma suite ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie". Amen.

Fredy LANGERMANN, pasteur

Lectures bibliques (péricopes du dimanche)

A.T.: Genèse 50,15-21

Epître Romains 14,10-13

Evangile Luc 6,36-42

Cantiques proposés	NCTC	ARC	ALLELUIA
Des profondeurs de mon tourment	274 -		12/18
Le Seigneur =L'Eternel est ma lumière -		152	12/05
Seigneur, c'est toi notre secours	237	544	47/08
Seigneur reçois, Seigneur pardonne	270	407	43/04
Je crie à toi, Seigneur Jésus - -			43/01
(*Ich ruf zu dir,Herr J.Christ) RA 405			
o ma joie et mon espérance - -			61/37
(= Meine Hoffnung und meine Freude)			
(après Pardon ou fin du culte)			

¼ - Service des Lecteurs – SL – 28 – 01.07.2007 – Freddy LANGERMANN